

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

DeLaval Vacuum Pump Oil

EU2227

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 830/2015)

Date de préparation 03-mars-2016

Date de révision :
18-juin-2020

Numéro de révision: 1.0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DeLaval Vacuum Pump Oil

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Lubrifiant

Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant

DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21
Email MSDS.EU@delaval.com

Fournisseur

France: DeLaval
Omega Parc Bat. 5
3 Bd Jean Moulin - CS40504
78997 Elancourt
France
Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:

DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG

Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg:
+352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Non dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Non dangereux

Mentions de danger spécifiques de l'UE EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants

2.3. Autres dangers

Dégraisse la peau

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification CLP	Numéro d'enregistrement REACH
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	265-157-1	64742-54-7	90 - 100	-	01-2119484627-25

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Contact oculaire

En cas de contact oculaire, retirer les lentilles de contact et rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Ingestion

Rincer la bouche. Amener la personne à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans avis médical. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin en cas de symptômes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus

Dégraisse la peau. Peut entraîner une irritation cutanée.

Effets retardés

Aucun(e) connu(e).

Effets d'une surexposition

Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin

Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Agent chimique sec, Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse résistant à l'alcool, Jet d'eau

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau. Eau. Refroidir les récipients/réservoirs au jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone. Oxydes de soufre. L'échauffement des récipients peut provoquer une élévation de la pression avec risque d'éclatement.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection et précautions pour les pompiers

Évacuer le personnel vers des zones sûres. Appliquer des mesures seulement, si celles-ci ne représentent pas de risques personnels.

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

As in any fire, wear self-contained breathing apparatus and full protective gear (EN 469)

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Appliquer des mesures seulement, si celles-ci ne représentent pas de risques personnels. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Autres informations

Voir Section 12 pour plus d'informations

Conseils à destination des secouristes

Équipement de protection individuel, voir section 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la dispersion des matériaux déversés dans les cours d'eau, les drains et les égouts. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Boucher les fuites si cela ne présente pas de danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois). Enlever à la pelle ou balayer. Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Porter un équipement de protection individuel. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Remarques générales en matière d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Conservé conformément aux réglementations locales. En cas d'incendie, obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Conservé bien fermé, au frais et au sec. Conservé dans des conteneurs proprement étiquetés. Éviter le rejet dans l'environnement.

Classe de stockage (Allemagne)

10 - 13

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition Sans objet
Autres recommandations Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Nom chimique	Suède	Bulgary	Estonie	Hongrie	Croatie
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités 64742-54-7	TWA: 1mg/m ³ (8H) STEL: 3mg/m ³ (15 min) (mist & fume)				

Niveau dérivé sans effet (DNEL)
Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible
Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques**

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate pour maintenir les expositions en dessous des limites d'exposition recommandées. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.

Équipement de protection individuelle**Protection des yeux**

S'il y a un risque d'éclaboussures, porter.. lunettes de sécurité avec protections latérales. écran facial.

Protection de la peau

Porter des gants/des vêtements de protection.

Protection des mains

Gants imperméables, (EN 374), Caoutchouc nitrile, Délai de rupture, Épaisseur des gants, < 1H - 0.17mm

Protection respiratoire

Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants. Type A1 (Boiling point > 65°C).

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate pour maintenir les expositions en dessous des limites d'exposition recommandées.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique Liquide
Aspect Transparent, Bleu
Odeur Caractéristique
Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété**Valeurs**

pH 7
Point/intervalle de fusion < -21 °C
Point/intervalle d'ébullition > 300 °C (oil base)
Point d'éclair > 200 °C [ASTM D92] (open cup)
Taux d'évaporation Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) Sans objet
Limite supérieure d'inflammabilité: Not known
Limite inférieure d'inflammabilité Not known
Pression de vapeur <0.01 kPa (20 °C)
Densité de vapeur Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité Insoluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants Aucune donnée disponible
Solubilité Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage : n-octanol/eau Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité > 300 °C

Température de décomposition	> 300 °C
Viscosité	59 mm ² /s (kinematic, 40 °C)
Propriétés explosives	Sans objet
Propriétés comburantes	Sans objet

9.2. Autres informations

Densité	0.88 g/cm ³ (15°C)
---------	-------------------------------

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions normales.
-----------	--------------------------------------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	aucun dans les conditions normales d'utilisation.
--------------------------------------	---

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Agents comburants forts
------------------------	-------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Inhalation	Aucun effet important ou danger critique.
Contact oculaire	Aucun effet important ou danger critique.
Contact avec la peau	Aucune information disponible.
Ingestion	Aucun effet important ou danger critique.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	> 15 g/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	

Irritation	Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Corrosivité	Aucune information disponible.
Sensibilisation	Aucune information disponible.
Effets mutagènes	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
Effets cancérogènes	Aucun(e) connu(e).
Effets sur la reproduction	Aucun(e) connu(e)
Effets sur le développement	Aucun(e) connu(e)
STOT - exposition unique	Aucune information disponible
STOT - exposition répétée	Aucune information disponible
Danger par aspiration	Aucune information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1. Toxicité**

Effets d'écotoxicité	Aucun effet important ou danger critique. Éviter la pénétration dans le sous-sol. Ne pas contaminer l'eau superficielle.
----------------------	--

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités		5000: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50		1000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

12.6. Autres effets néfastes

Aucun(e) connu(e).

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales

Emballages contaminés Éliminer conformément aux réglementations locales.

No de déchet suivant le CED 13 02 05: mineral-based non-chlorinated engine, gear and lubricating oils

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**IMDG/IMO**

14.1 N° ONU Non réglementé
 14.2 Nom d'expédition Non réglementé
 14.3 Classe de danger Non réglementé
 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
 14.5 Danger pour l'environnement Aucun(e)
 14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)
 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC Aucune information disponible

ADR/RID

14.1 N° ONU Non réglementé
 14.2 Nom d'expédition Non réglementé
 14.3 Classe de danger Non réglementé
 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
 14.5 Danger pour l'environnement Aucun(e)
 14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)
 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC Aucune information disponible

IATA/ICAO

14.1 N° ONU Non réglementé
 14.2 Nom d'expédition Non réglementé
 14.3 Classe de danger Non réglementé
 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC	Aucune information disponible

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classification allemande WGK 1

EU Legislations

Reg.1907/2006-REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Reg. 830/2015 That modify REACH

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS All components are listed or exempted

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation 03-mars-2016

Date de révision : 18-juin-2020

Numéro de révision: 1.0

Remarque sur la révision:

Motif de la révision Update Section: 2

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité